ASSOCIATION NATIONALE
RECHERCHE TECHNOLOGIE

FORMATIONS
EUROPE
2027

FORMATIONS EUROPE 2027

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATIONS

SOMMAIRE

Formations interentreprises P.5

Les programmes européens de Recherche et d'Innovation P.6

NOUVEAU • Formation Flash : FP10 : Anticiper les évolutions pour construire sa stratégie de participation (distanciel) P.7

NOUVEAU • FP10 : Décrypter les nouveautés et leurs impacts opérationnels (distanciel) P.8

Horizon Europe 2021-2027 : dispositifs et dernières opportunités de financement (distanciel) P.9

NOUVEAU • Tout savoir sur le Fonds Européen de Défense (atelier pratique, présentiel) P.10

Coordination & Management de projet Horizon Europe (atelier pratique, présentiel) P.12

NOUVEAU • Intelligence artificielle : comprendre les usages, maîtriser les pratiques (distanciel) P.14

Financier P.15

Préparer et sécuriser son audit financier (distanciel) P.16

Décrypter les Lump Sum (distanciel) P.17

Maîtriser les Lump Sum (atelier pratique, présentiel) P.18

Budget & Reporting en coûts réels (atelier pratique, présentiel) P.20

NOUVEAU • Construire sa stratégie de financements publics : start-ups et deeptech (atelier pratique, présentiel) P.21

Juridique P.23

S'emparer de l'accord de consortium (distanciel) P.24

Négocier son accord de consortium (atelier pratique, présentiel) P.25

Formations intra-entreprises P.26

Témoignages P.30

L'équipe pédagogique P.30

Modalités de participation et chiffres clés P.33

Formations interentreprises

Les programmes européens de Recherche et d'Innovation

NOUVEAU • Formation Flash : FP10 : Anticiper les évolutions pour construire sa stratégie de participation (distanciel)

NOUVEAU • FP10 : Décrypter les nouveautés et leurs impacts opérationnels (distanciel)

Horizon Europe 2021-2027 : dispositifs et dernières opportunités de financement (distanciel)

NOUVEAU • Tout savoir sur le Fonds Européen de Défense (atelier pratique, présentiel)

Coordination & Management de projet Horizon Europe (atelier pratique, présentiel)

NOUVEAU • Intelligence artificielle : comprendre les usages, maîtriser les pratiques (distanciel)

Formation Flash : FP10 : Anticiper les évolutions pour construire sa stratégie de participation

NOUVEAU • Distanciel

Cette formation propose une lecture stratégique des grandes orientations du 10ème programme-cadre Horizon Europe 2028–2034 (FP10) et de leurs implications pour les acteurs publics et privés. Les participants décrypteront les évolutions et les nouvelles priorités européennes afin d'en comprendre les impacts sur les stratégies de financement et de partenariat. La formation permet d'identifier les principaux enjeux pour les organisations et les décisions à engager dès aujourd'hui afin de rester compétitives dans le futur paysage européen.
En 2h30, cette formation donne aux dirigeants une vision prospective leur permettant d'orienter leur stratégie et de préparer leur organisation aux évolutions à venir, sans aborder les aspects opérationnels du montage de projets.

Objectifs pédagogiques
Comprendre le positionnement du FP10 dans le cadre financier pluriannuel européen 2028-2034.
Identifier les grands changements par rapport à Horizon Europe 2021–2027.
Analyser le lien entre le FP10 et le Fonds Européen de Compétitivité.
Identifier les implications concrètes et préparer sa stratégie de participation.

Prérequis
Aucun.

Pour qui
CEO, dirigeants d'entreprises, directeurs de la stratégie, directeurs Europe, directeurs R&D, directeurs scientifiques, directeurs d'organisation de recherche et de technologie, présidents d'université, Vice-Présidents Recherche et Innovation, Vice-Présidents Europe et international.

Modalités pédagogiques
Des apports théoriques.
Des échanges interactifs. Questions & Réponses au fil de l'eau.
Un support de formation.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Modalités d'évaluation
Questionnaire de recueil des attentes et de positionnement en amont de la formation.
Evaluation des acquis en cours de formation grâce aux échanges et retours du formateur.
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants et du degré d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

Présence
Certificat de réalisation établi à l'issue de la formation.

11h00	**Accueil et objectifs de la formation**
11h15	**FP10 : comprendre les choix stratégiques de l'Europe** Compétitivité européenne, autonomie stratégique Positionnement du FP10 dans le cadre financier pluriannuel 2028-2034 Principaux enseignements des rapports Draghi et Letta
11h30	**Les évolutions du FP10 : conséquences stratégiques** Évolution de l'architecture, des priorités et du budget envisagés Place du dual-use et des technologies défense Implications pour la recherche collaborative
12h00	**Fonds européen de compétitivité et FP10 : opportunités de positionnement** Articulation entre recherche, innovation, industrialisation et déploiement Complémentarités et conséquences potentielles pour les entreprises et les universités
12h30	**Construire sa stratégie de participation** Positionnement stratégique, veille des priorités et choix des partenariats Leviers d'influence sur les futures priorités et les programmes de travail Prochaines étapes dans les négociations avant le lancement du programme
13h15	**Synthèse et décisions à anticiper** Principales incertitudes et prochaines étapes des négociations Décisions à engager dès aujourd'hui Questions et échanges
13h30	Clôture de la formation

Ouvert exclusivement aux fonctions de direction | **2h30** | **Distanciel** | **210 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »

FP10 : Décrypter les nouveautés et leurs impacts opérationnels

NOUVEAU • Distanciel

Alors qu'Horizon Europe s'achève, le 10e programme-cadre de recherche et d'innovation (FP10), prévu pour 2028-2034, se dessine avec de nouvelles orientations et priorités. Cette période de transition constitue une occasion privilégiée pour comprendre les évolutions en cours, tirer les enseignements d'Horizon Europe et anticiper les nouvelles orientations du futur PCRI.

Cette formation propose de décrypter les principales nouveautés, d'en comprendre les impacts opérationnels et d'identifier les évolutions à prendre en compte pour préparer efficacement un futur projet européen.

Objectifs pédagogiques
Faire le bilan d'Horizon Europe et en tirer les principaux enseignements.
Identifier les nouveautés du FP10 et leurs impacts opérationnels dans la conduite de projets.
Se préparer aux futures opportunités de financement.

Prérequis
Aucun.
Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Toute personne souhaitant se familiariser avec le FP10.
Directions, responsables Europe, ingénieurs projets, chefs de projets, chercheurs, gestionnaires financiers, juristes, fonctions supports.

Modalités pédagogiques
Des apports théoriques.
Des échanges interactifs. Questions & Réponses au fil de l'eau.
Un support de formation.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Modalités d'évaluation
Questionnaire de recueil des attentes et de positionnement en amont de la formation.
Evaluation des acquis en cours de formation grâce aux échanges et retours du formateur.
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants et du degré d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

Présence
Certificat de réalisation établi à l'issue de la formation.

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h20	**Le contexte européen et les ambitions du FP10** Les enjeux politiques Les priorités européennes pour 2028-2034
10h40	**D'Horizon Europe au FP10 : bilan et enseignements** Les principaux acquis et enseignements d'Horizon Europe Les évolutions envisagées
11h10	**Décrypter les nouveautés** Architecture, priorités et budget prévisionnels Évolutions des instruments de financement et des modalités de participation Articulation avec le Fonds européen de compétitivité et conséquences potentielles pour les acteurs
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Calendrier institutionnel et prochaines étapes** Les étapes vers l'adoption du FP10 Le calendrier prévisionnel et perspectives des premiers programmes de travail
14h15	**Quels impacts opérationnels pour les acteurs ?** Opportunités de financement Préparer sa participation au FP10
15h15	**Anticiper les évolutions juridiques et financières** Les principales évolutions à surveiller Les conséquences potentielles sur le montage, la gestion et le suivi des projets
16h00	Clôture de la formation

Ouvert à tous | **4h30** | **Distanciel** | **525 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »

Horizon Europe 2021-2027 : dispositifs et dernières opportunités de financement

Distanciel

Horizon Europe, le programme-cadre européen de recherche et d'innovation doté d'un budget de 95,5 milliards d'euros pour la période 2021-2027, entre dans sa dernière année. Les opportunités de financement restent néanmoins nombreuses, avec des appels à propositions qui seront encore publiés tout au long de l'année 2027.

Cette formation vous propose de découvrir les principaux dispositifs de financement et les spécificités du programme, tout en vous donnant les clés pour comprendre le cycle de vie d'un projet européen : de l'identification d'une opportunité et la préparation d'une proposition, à la mise en œuvre du projet et à son cadre contractuel.

Une occasion idéale pour se préparer à saisir les dernières opportunités de financement d'Horizon Europe.

Objectifs pédagogiques
Découvrir les différentes opportunités de financement et les règles de participation.
Se familiariser avec le processus de dépôt et d'évaluation d'une proposition.
Appréhender les principaux aspects juridiques et financiers d'une proposition.

Prérequis
Aucun.
Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Directions, responsables Europe, ingénieurs projets, chefs de projets, chercheurs, gestionnaires financiers, juristes, fonctions supports.

Modalités pédagogiques
Des apports théoriques, enrichis de quiz, et de mise en pratique.
Des échanges interactifs. Questions & Réponses au fil de l'eau.
Un support de formation.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Modalités d'évaluation
Questionnaire de recueil des attentes et de positionnement en amont de la formation.
Evaluation des acquis en cours de formation grâce aux quiz, mise en pratique, et retours du formateur.
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants et du degré d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

Présence
Certificat de réalisation établi à l'issue de la formation.

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h15	**Horizon Europe : contexte et structure par piliers**
10h30	**Horizon Europe : les dispositifs et règles de participation** Pilier 1 : bourses ERC, actions Marie Curie (MSCA), infrastructures de recherche Pilier 2 : Clusters Pilier 3 : Conseil européen de l'innovation (EIC) Règles de participation et de financement Statistiques et taux de succès
11h30	**La préparation d'une proposition** Trouver ses partenaires Démarches préalables au dépôt Structure du dossier de proposition Principaux aspects budgétaires Processus de dépôt en ligne
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Mise en pratique : les informations clés d'un appel à projet**
14h30	**L'évaluation de la proposition** Processus d'évaluation Conseils de rédaction et bonnes pratiques
15h00	**Le cadre contractuel** Convention de subvention Accord de consortium entre les partenaires
15h30	**La mise en œuvre du projet** Modalités de versement de la subvention Suivi des activités et rapports périodiques Obligations de diffusion et de valorisation des résultats
16h00	Clôture de la formation

Ouvert à tous | **4h30** | **Distanciel** | **525 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »

Tout savoir sur le Fonds Européen de Défense (FED)

NOUVEAU • Atelier pratique

Le Fonds européen de défense (FED) constitue un instrument majeur de financement de la recherche et du développement collaboratif dans le domaine de la défense à l'échelle européenne.

Cette formation propose une approche pratique et opérationnelle du programme, depuis l'identification des opportunités de financement jusqu'à la préparation d'une proposition compétitive. Elle s'appuie sur des exemples concrets et mises en pratique afin de permettre aux participants de se familiariser avec les exigences spécifiques du FED, notamment en matière d'éligibilité, de structuration des projets, de construction budgétaire et d'évaluation.

09h30	**Accueil et objectifs de la formation**
09h45	**Le Fonds européen de défense – Qu'est-ce que c'est ?** Objectifs, priorités et fonctionnement du programme FED Typologie des appels : recherche, développement, PME et technologies de rupture Présentation des opportunités de financement et des projets déjà soutenus
10h15	**Les conditions de participation et d'éligibilité au FED** Conditions d'éligibilité des bénéficiaires et composition des consortiums Restrictions relatives au contrôle des entités, à la sécurité et aux pays tiers Activités éligibles, taux de financement et mécanismes de majoration Spécificités des appels en coûts réels et des financements Lump Sum
11h00	**Préparer une proposition compétitive au FED** Les attendus d'un Topic et les critères d'évaluation Structuration du projet : objectifs, Work Packages, livrables et jalons Démonstration de la valeur ajoutée européenne, des impacts et des perspectives d'exploitation **Mise en pratique : analyse d'un Topic FED et identification des principaux attendus**
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Construire le budget d'un projet FED** Méthodologie de calcul des coûts éligibles par catégorie de dépenses Taux de financement, bonus applicables et besoins de cofinancement Répartition du budget entre partenaires et Work Packages **Mise en pratique : construction et analyse d'un budget simplifié FED**
15h00	**Les spécificités du dossier de candidature FED** Présentation des formulaires et annexes du dossier de candidature Justification des capacités techniques, opérationnelles et financières du consortium Exigences spécifiques : sécurité, éthique, contrôle des entités et garanties nationales Bonnes pratiques de rédaction et erreurs fréquentes à éviter
16h00	**L'évaluation et la contractualisation des projets FED** Processus de sélection, critères de notation et analyse des rapports d'évaluation Préparation de la convention de subvention et de l'accord de consortium Gouvernance, propriété intellectuelle, exploitation des résultats et suivi du projet **Mise en pratique : analyse critique d'une proposition à partir des critères d'évaluation**
17h00	Clôture de la formation

Intermédiaire | **6h00** | **Présentiel** | **785 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »

Tout savoir sur le Fonds Européen de Défense (FED)

Objectifs pédagogiques
Comprendre le fonctionnement du FED et ses principales modalités de financement.
Identifier les appels pertinents et vérifier les conditions d'éligibilité des projets et des partenaires.
Structurer une proposition collaborative répondant aux attentes de la Commission européenne.
Construire un budget prévisionnel conforme aux règles de financement du FED.
Appréhender les critères d'évaluation et les bonnes pratiques pour renforcer la compétitivité d'une proposition.

Prérequis
Une connaissance du montage de projets de R&D, ou des dispositifs de financement européens, est recommandée.

Pour qui
Toutes personnes souhaitant participer au Fonds Européen de Défense.
Responsables R&D, innovation et développement technologique.
Chargés de projets européens et responsables des financements publics.
Responsables administratifs et financiers.
Entreprises (PME, ETI et grands groupes), organismes de recherche et établissements académiques actifs dans les domaines de la défense et des technologies duales.

Modalités pédagogiques
Format opérationnel, axé sur la pratique : apports théoriques, exercices pratiques guidés, restitution collective.
Des échanges interactifs. Questions & Réponses au fil de l'eau.
Un support de formation accompagné des ressources pédagogiques nécessaires à la réalisation des mises en pratique.

Où
Session en présentiel, dans les locaux de l'ANRT.

Modalités d'évaluation
Questionnaire de recueil des attentes et de positionnement en amont de la formation.
Evaluation des acquis en cours de formation grâce aux quiz, mises en pratique, et retours du formateur.
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants et du degré d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

Présence
Certificat de réalisation établi à l'issue de la formation.

Intermédiaire | **6h00** | **Présentiel** | **785 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »

Coordination & Management de projet Horizon Europe

Atelier pratique
La coordination d'un projet Horizon Europe représente un véritable levier stratégique pour renforcer sa visibilité, son influence et l'impact de son organisation au sein de l'écosystème européen de la recherche et de l'innovation. Elle implique toutefois de maîtriser les enjeux scientifiques, financiers, juridiques et organisationnels propres aux projets collaboratifs européens.

Cette formation vous apporte les connaissances et les outils nécessaires pour appréhender le rôle du coordinateur à chaque étape du cycle de vie d'un projet Horizon Europe : analyse des appels à projets, constitution du consortium, élaboration du budget, préparation des accords, pilotage scientifique et financier, gestion des risques et valorisation des résultats.

À travers des exercices pratiques, les participants découvrent les bonnes pratiques de coordination et de management de projet. Ils consolident ainsi leurs compétences pour aborder plus sereinement les responsabilités liées à la coordination d'un projet européen.

09h30	**Accueil et objectifs de la formation**
09h45	**Horizon Europe : repères clés pour cibler les bons appels** Panorama des appels à projets de R&I collaboratives Comprendre le cycle de vie d'un projet, de la proposition à l'évaluation Identifier les différents rôles possibles d'un projet
10h30	**Décrypter un appel et mobiliser les partenaires** Analyser les attendus d'un appel, ses critères et points de vigilance Assurer la cohérence du projet entre les objectifs, les activités et les attentes de l'appel Constituer un consortium équilibré et organiser le travail entre partenaires **Mise en pratique : identifier les mots clés, les attentes et les points de vigilance d'un appel**
11h15	**Maîtriser les aspects budgétaires : construire le budget** Comprendre les règles de financement Distinguer les différentes formes de coûts Identifier les coûts éligibles et les points de vigilance Clarifier la posture du coordinateur dans le pilotage budgétaire
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Maîtriser les aspects juridiques et piloter le consortium** Comprendre les différences entre Grant agreement et consortium agreement Appréhender les étapes de préparation et de signature du Grant agreement Identifier les responsabilités du coordinateur Comprendre les composantes de l'accord de consortium DESCA Identifier les bonnes pratiques **Mise en pratique : anticiper les enjeux de gouvernance et prévenir les difficultés au sein du consortium**
15h15	**Assurer le suivi et le pilotage du projet** Organiser le suivi scientifique et financier du projet Maîtriser les responsabilités financières du coordinateur Appréhender les spécificités pour les projets en Lump Sum Organiser la Communication, la diffusion et la valorisation des résultats Identifier les bonnes pratiques pour assurer un pilotage efficace du projet
16h15	**Mise en pratique** Démarrer dans la coordination Anticiper les risques et gérer les imprévus Elaborer la checklist de survie pour un coordinateur
17h00	Clôture de la formation

Ouverts à tous | **6h00** | **Présentiel** | **785 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »

Coordination & Management de projet Horizon Europe

Objectifs pédagogiques
Identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs d'un projet Horizon Europe.
Former un consortium équilibré et travailler en consortium.
Comprendre les points clés de la coordination à chaque étape, du montage à la gestion d'un projet.
Appréhender les principaux aspects juridiques et financiers.
Être capable de piloter ou de contribuer activement à un projet Horizon Europe.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Toute personne souhaitant coordonner ou s'impliquer dans la coordination d'un projet.
Directions, responsables Europe, ingénieurs projets, chefs de projets, chercheurs, gestionnaires financiers, fonctions support.

Modalités pédagogiques
Format opérationnel, axé sur la pratique : apports théoriques, exercices pratiques guidés, restitution collective.
Des échanges interactifs. Questions & Réponses au fil de l'eau.
Un support de formation accompagné des ressources pédagogiques nécessaires à la réalisation des mises en pratique.

Où
Session en présentiel, dans les locaux de l'ANRT.

Modalités d'évaluation
Questionnaire de recueil des attentes et de positionnement en amont de la formation.
Evaluation des acquis en cours de formation grâce aux quiz, mises en pratique, et retours du formateur.
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants et du degré d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

Présence
Certificat de réalisation établi à l'issue de la formation.

Ouverts à tous | **6h00** | **Présentiel** | **785 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »

Intelligence artificielle : comprendre les usages, maîtriser les pratiques

NOUVEAU • Distanciel

L'intelligence artificielle ouvre de nouvelles perspectives pour optimiser le montage, la rédaction et la gestion des projets Horizon Europe.
Cette formation présente les principaux cas d'usage de l'IA pour faciliter la recherche d'opportunités de financement, améliorer la rédaction des propositions et renforcer le suivi des projets. Elle permet également d'identifier les risques associés à son utilisation et de découvrir les bonnes pratiques pour exploiter les outils d'IA de manière responsable, éclairée et maîtrisée.

Objectifs pédagogiques
Connaître les recommandations de la Commission européenne.
Comprendre l'utilisation de l'IA dans le montage et la gestion d'un projet.
Comprendre comment les évaluateurs utilisent l'IA dans l'évaluation des projets.
Savoir exploiter l'IA pour analyser les rapports d'évaluation (ESR).

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Toute personne souhaitant utiliser les outils d'IA dans le montage et la gestion de projets.
Directions, chargés de projets, chefs de projets, chercheurs, fonctions supports.

Modalités pédagogiques
Des apports théoriques, enrichis de quiz et de mises en pratique.
Des échanges interactifs. Questions & Réponses au fil de l'eau.
Un support de formation.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Modalités d'évaluation
Questionnaire de recueil des attentes et de positionnement en amont de la formation.
Evaluation des acquis en cours de formation grâce aux quiz, mises en pratique, et retours du formateur.
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants et du degré d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

Présence
Certificat de réalisation établi à l'issue de la formation.

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h15	**Utilisation responsable de l'IA : le cadre défini par la Commission européenne** Présentation des règles et recommandations en vigueur à ce jour
10h30	**L'IA au service du montage de projets Horizon Europe : opportunités, limites et risques** Identifier les appels à projets Analyser les appels à projets Rechercher des partenaires Faciliter la rédaction des propositions **Exemples de prompts adaptés au montage de projets**
11h30	**L'IA au service de la gestion de projets Horizon Europe : avantages, limites et risques** Planifier les activités et en assurer le suivi Identifier et gérer les risques Piloter les livrables et préparer les rapports périodiques Faciliter la communication au sein du consortium Capitaliser et valoriser les connaissances du projet **Mise en pratique**
12h30	Pause déjeuner
14h00	**L'IA dans l'évaluation des projets : enjeux et pratiques** Comprendre les enjeux éthiques et réglementaires liés à l'utilisation de l'IA Identifier les usages de l'IA comme outil d'aide à l'évaluation Appréhender les risques de biais et leurs conséquences sur le processus d'évaluation Comprendre les implications pour les candidats
14h45	**Analyser un rapport d'évaluation (ESR) avec l'IA** Découvrir une méthode d'analyse structurée des ESR Identifier les bonnes pratiques pour interpréter les commentaires des évaluateurs Tirer des enseignements pour de futures propositions **Mise en pratique**
15h30	**Boite à outils**
16h00	Clôture de la formation

Ouvert à tous | **4h30** | **Distanciel** | **525 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »

Financier

Préparer et sécuriser son audit financier (distanciel)

Décrypter les Lump Sum (distanciel)

Maîtriser les Lump Sum (atelier pratique, présentiel)

Budget & Reporting en coûts réels (atelier pratique, présentiel)

NOUVEAU • Construire sa stratégie de financements publics : start-ups et deeptech (atelier pratique, présentiel)

Préparer et sécuriser son audit financier

Distanciel

Souvent perçu comme une source d'appréhension pour les bénéficiaires, l'audit financier constitue pourtant un mécanisme normal de contrôle et de sécurisation des financements européens. Lorsqu'il est anticipé et préparé de manière adaptée, il devient un véritable outil de démonstration de la bonne gestion du projet.

Cette formation apporte aux participants une compréhension concrète du déroulement d'un audit, des attentes des auditeurs, des principaux risques observés dans les projets financés en coûts réels, ainsi que des spécificités des projets en lump sum.

À travers des quiz, exercices pratiques, études de cas et retours d'expérience issus de l'accompagnement de bénéficiaires Horizon Europe, cette formation vous donne une méthodologie opérationnelle afin de préparer son organisation, sécuriser sa documentation et gérer efficacement un audit.

Objectifs pédagogiques

Différencier les types de contrôles applicables.
Comprendre les étapes, acteurs et conséquences d'un audit financier.
Identifier les principales zones de risque dans les projets en coûts réels.
Comprendre les spécificités du contrôle des projets financés en lump sum.
Analyser les preuves attendues et construire une chaine de vérification cohérente.
Mettre en œuvre une méthodologie opérationnelle de préparation et de gestion d'un audit.

Prérequis

Une connaissance du fonctionnement d'un projet Horizon Europe est recommandée.

Pour qui

Directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs, directeurs d'entreprises, comptables, contrôleurs de gestion.

Modalités pédagogiques

Des apports théoriques, enrichis de quiz et d'études de cas.
Des échanges interactifs. Questions & Réponses au fil de l'eau.
Un support de formation.

Où

Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Modalités d'évaluation

Questionnaire de recueil des attentes et de positionnement en amont de la formation.
Evaluation des acquis en cours de formation grâce aux quiz, études de cas, et retours du formateur.
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants et du degré d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

Présence

Certificat de réalisation établi à l'issue de la formation.

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h15	**Panorama des contrôles dans Horizon Europe** Différencier Certificat sur les états financiers (CFS), check, review et audit Déclenchement des audits
10h35	**Audit financier : cadre général** Base légale : articles du Grant Agreement Acteurs de l'audit Chronologie d'un audit & méthodologie Accès aux données & documents clés attendus
11h30	**Audit de projets en coûts réels** Coûts de personnels : règles et erreurs fréquentes Enregistrement des temps : exigences et zones grises Autres coûts directs et indirects Erreurs majeures détectées en audit
12h00	**Documentation et audit trail** Chaîne cohérente de preuves Preuves financières, techniques et opérationnelles Cohérence entre reporting technique et reporting financier
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Audit de projets en lump sum** Philosophie des lump sum Ce qui reste auditable et les attentes spécifiques des auditeurs Notion d'achèvement des travaux Chaîne cohérente technique et preuves d'exécution **Etude de cas**
14h45	**Comparaison des audits & Gouvernance** Matrice comparée des risques : coûts réels vs lump sum Pilotage financier vs pilotage technique Rôle du coordinateur et des partenaires
15h15	**Préparer efficacement son audit** Checklist de préparation à l'audit Bonnes pratiques tout au long du projet & pendant l'audit Que faire en cas d'observation ? Que se passe-t-il après l'audit ?
16h00	Clôture de la formation

Intermédiaire | **4h30** | **Distanciel** | **525 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »

Décrypter les Lump Sum

Distanciel

Le financement en Lump Sum (somme forfaitaire) prend une place croissante dans les projets européens et est appelé à devenir le modèle de référence du futur programme-cadre.
Il a pour vocation de simplifier la mise en œuvre d'un projet sur ses aspects financiers afin de se concentrer sur son suivi technique. De la phase de montage jusqu'à la phase de contrôle, les implications techniques, juridiques et financières sont multiples.

Cette formation vous propose un tour d'horizon complet pour décrypter les spécificités de ce mode de financement désormais incontournable.

Objectifs pédagogiques
Saisir les spécificités du financement en Lump Sum à chaque étape d'un projet, du montage à sa mise en œuvre.
Savoir compléter l'annexe financière détaillée spécifique aux projets en Lump Sum.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Directions, directeurs financiers, comptables, contrôleurs de gestion, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs.

Modalités pédagogiques
Des apports théoriques, enrichis de quiz et de mises en pratique.
Des échanges interactifs. Questions & Réponses au fil de l'eau.
Un support de formation.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Modalités d'évaluation
Questionnaire de recueil des attentes et de positionnement en amont de la formation.
Evaluation des acquis en cours de formation grâce aux quiz, mises en pratique et retours du formateur.
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants et du degré d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

Présence
Certificat de réalisation établi à l'issue de la formation.

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h15	**Le financement en Lump Sum – Qu'est-ce que c'est ?** Définition et principes clés et différences avec le financement en coûts réels Déploiement du Lump Sum dans les programmes européens : Horizon Europe et autres dispositifs de financement de l'Union Européenne
10h30	**Les spécificités du dossier de proposition en Lump Sum** Deux options possibles : Lump Sum Type 1 et Type 2 Le découpage du plan de travail : les Work Packages L'annexe financière détaillée en Lump Sum : méthodologie de calcul par types de coûts Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC) **Mise en pratique : construction d'un budget intégrant les principales catégories de coûts**
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Evaluation de la proposition en Lump Sum** Prise en compte de l'annexe financière par les experts Utilisation du Dashboard pour les coûts de personnels
14h30	**La mise en œuvre du projet** Modalités de versement de la subvention et conditions d'achèvement des Work Packages Suivi des activités, rapports et gestion des Work Packages partiellement achevés Obligations documentaires, contrôles et audits Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC)
15h30	**La contractualisation** Convention de subvention Modifications budgétaires et ajustements des Work Packages Incidences sur les rapports au sein du consortium : l'accord de consortium (DESCA)
16h00	Clôture de la formation

Ouvert à tous | **4h30** | **Distanciel** | **525 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »

Maîtriser les Lump Sum

Atelier pratique
Le financement en Lump Sum (somme forfaitaire) prend une place croissante dans les projets européens et est appelé à devenir le modèle de référence du futur programme-cadre.
Il a pour vocation de simplifier la mise en œuvre d'un projet sur les aspects administratifs et financiers afin de se concentrer sur son suivi technique. De la phase de montage jusqu'à la phase de contrôle, les implications juridiques et financières sont multiples.

Cette formation vous propose un tour d'horizon complet pour comprendre les spécificités de ce mode de financement. Un focus sur l'annexe financière dédiée aux Lump Sum, complété d'un cas pratique, vous permettra une prise en main de ce document spécifique.

Cette formation privilégie une approche opérationnelle et interactive, à travers une mise en pratique dédiée à la préparation et à la gestion des projets financés en Lump Sum.
Les participants pourront notamment s'exercer à la construction d'une annexe financière détaillée, à l'évaluation des coûts et à l'anticipation des enjeux financiers et contractuels liés à la mise en œuvre des projets.

09h30	**Accueil et objectifs de la formation**
09h45	**Le financement Lump sum : qu'est-ce que c'est ?** Définition et principes clés, et différences avec le financement aux coûts réels Déploiement du Lump Sum dans les programmes européens : Horizon Europe et autres dispositifs de financement de l'Union Européenne
10h00	**Les spécificités du dossier de proposition en Lump Sum** Deux options possibles : Lump Sum Type 1 et Type 2 Le découpage du plan de travail : les Work Packages (activités, livrables et enjeux financiers) L'annexe financière détaillée en Lump Sum : méthodologie de calcul par types de coûts Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC)
11h30	**Evaluation de la proposition en Lump Sum** Prise en compte de l'annexe financière par les experts Utilisation du Dashboard pour les coûts de personnels
12h00	**La mise en œuvre du projet** Modalités de versement de la subvention Suivi des activités et rapports Contrôles et audits Spécificités par types d'instruments (projets collaboratifs, EIC, ERC)
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Mise en pratique : élaboration d'une annexe financière détaillée en Lump Sum** Modalités de versement de la subvention et conditions d'achèvement des Work Packages Suivi des activités, rapports et gestion des Work Packages partiellement achevés
16h00	**Aspects contractuels et gestion du consortium** Convention de subvention Modifications budgétaires et ajustements des Work Packages Incidences sur les rapports au sein du consortium : l'accord de consortium (DESCA)
16h30	**Réflexion collective : les enjeux spécifiques aux Lump Sum à prendre en compte pour se préparer au mieux**
17h00	Clôture de la formation

Intermédiaire | **6h00** | **Présentiel** | **785 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »

Maîtriser les Lump Sum

Objectifs pédagogiques
Comprendre les enjeux et spécificités du financement en Lump Sum.
Se préparer efficacement à la gestion en Lump Sum à toutes les étapes du projet et anticiper les risques au sein du consortium.
Maîtriser l'annexe financière spécifique aux Lump Sum.

Prérequis
Une expérience en gestion de projets en coûts réels, ou une connaissance des pratiques comptables internes à son organisation, est recommandée.

Pour qui
Directions, directeurs financiers, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, comptables.

Modalités pédagogiques
Format opérationnel, axé sur la pratique : apports théoriques, exercices pratiques guidés, restitution collective.
Des échanges interactifs. Questions & Réponses au fil de l'eau.
Un support de formation accompagné des ressources pédagogiques nécessaires à la réalisation des mises en pratique.

Où
Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Modalités d'évaluation
Questionnaire de recueil des attentes et de positionnement en amont de la formation.
Evaluation des acquis en cours de formation grâce aux quiz, mise en pratique, et retours du formateur.
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants et du degré d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

Présence
Certificat de réalisation établi à l'issue de la formation.

Intermédiaire | **6h00** | **Présentiel** | **785 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »

Budget & Reporting en coûts réels

Atelier pratique
Le montage du budget et la préparation du suivi financier représentent deux phases clés dans la vie d'un projet Horizon Europe.

Après un rappel des règles de base, la formation propose une approche opérationnelle et interactive, à travers deux mises en pratique dédiées au montage budgétaire et au reporting financier en coûts réels.

Objectifs pédagogiques
Mettre en pratique les connaissances acquises sur l'éligibilité des coûts.
Construire son budget.
Déclarer ses coûts réels sans erreur.
Préparer son reporting.

Prérequis
Avoir déjà participé au montage financier ou à la gestion financière de projets européens.

Pour qui
Directions, directeurs financiers, comptables, contrôleurs de gestion, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, chercheurs.

Modalités pédagogiques
Format opérationnel, axé sur la pratique : apports théoriques, exercices pratiques guidés, restitution collective.
Des échanges interactifs. Questions & Réponses au fil de l'eau.
Un support de formation accompagné des ressources pédagogiques nécessaires à la réalisation des mises en pratique.

Où
Session en présentiel, dans les locaux de l'ANRT.

Modalités d'évaluation
Questionnaire de recueil des attentes et de positionnement en amont de la formation
Evaluation des acquis en cours de formation grâce aux quiz, mises en pratique, et retours du formateur
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants et du degré d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

Présence
Certificat de réalisation établi à l'issue de la formation.

09h30	**Accueil et objectifs de la formation**
09h45	**Le montage du budget : rappel des aspects théoriques** Monter un consortium éligible Règles de financement Types de coûts éligibles Savoir compléter l'annexe budgétaire
10h45	**Mise en pratique : identification des rôles des parties prenantes au consortium et montage du budget** Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Le reporting en coûts réels : rappel des aspects théoriques** Eléments du rapport périodique Règles de calcul par types de coûts : personnels, déplacement, amortissement des équipements, achats de biens et services, tierces parties, ... Calendrier et versement de la subvention
15h00	**Mise en pratique : le reporting financier et la déclaration des coûts réels** Présentation du cas pratique Mise en situation Correction
17h00	Clôture de la formation

Intermédiaire | **6h00** | **Présentiel** | **785 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »

Construire sa stratégie de financements publics : start-ups et deeptech

NOUVEAU • Atelier pratique

Les financements publics sont un accélérateur stratégique pour les startups et les entreprises deeptech. Crédit d'impôt, aides nationales et régionales, programmes européens : autant de leviers pour financer des développements longs, risqués et capitalistiques.

Le défi ? S'y retrouver dans une offre foisonnante, en constante évolution, et éviter une approche opportuniste, dispositif par dispositif.
L'enjeu ? Passer d'une logique de guichet à une véritable stratégie de financement.

Cette formation vous donne les clés pour, à partir d'un projet, anticiper les besoins et construire une trajectoire de financement cohérente. Autrement dit : identifier les bons dispositifs, les activer au bon moment, et les articuler avec les levées de fonds privés.

Cette formation propose une approche opérationnelle et interactive, axée sur la construction d'une stratégie de financements et des actions concrètes à mettre en œuvre.

09h30	**Accueil, objectifs de la formation et tour de table** Où en êtes-vous dans votre stratégie de financement ? Perception des financements publics : opportunités, contraintes, complexité Tour d'horizon des dispositifs connus et déjà mobilisés Partage des difficultés rencontrées et des attentes des participants
09h50	**Penser stratégie avant de penser dispositifs** Quel besoin financier, à quelle étape Quel instrument privilégier Quelles contraintes intégrer
10h50	**Passer des dispositifs à une stratégie de financement cohérente** Décrypter les trois grandes familles : fiscalité, guichets ouverts et appels à projets Combiner les dispositifs au niveau régional, national et européen Séquencer les financements : quel levier activer, et à quel moment
11h35	**Mise en pratique : faire le diagnostic de sa stratégie de financement** Réaliser son autodiagnostic à l'aide d'une grille dédiée Identifier ses besoins, ses atouts et ses points de vigilance Confronter son analyse et faire émerger ses premières pistes d'actions
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Panorama des leviers de financement français** Dispositifs Fiscaux Aides à l'innovation de Bpifrance Concours d'innovation France 2030 Le dispositif CIFRE
15h00	**Panorama des leviers de financement européens** Régions et Europe territoriale : aides régionales et FEDER EIC Pathfinder, Transition et Accelerator Horizon Europe : accéder aux projets collaboratifs et intégrer un consortium
15h50	**Mise en pratique : établir sa feuille de route de financement à 18–24 mois** Sélectionner 3 à 5 dispositifs pertinents pour son projet Identifier les conditions d'accès et les articulations entre financements Partager sa feuille de route et réflexion collective
16h40	**Éviter les pièges, maximiser ses chances** Les erreurs fréquentes Les réflexes à adopter
17h00	Clôture de la formation

Ouvert à tous | **6h00** | **Présentiel** | **785 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »

Construire sa stratégie de financements publics : start-ups et deeptech

Objectifs pédagogiques
Identifier les questions à se poser avant de candidater.
Comprendre la logique et les conditions d'accès des principaux dispositifs français et européens.
Être en mesure de choisir les instruments adaptés au stade de maturité technologique (TRL) du projet d'innovation et aux besoins de l'entreprise.
Articuler et séquencer financements publics et levée de fonds privés.
Identifier et anticiper les contraintes associées.
Formaliser une première feuille de route de financement à 18–24 mois.

Prérequis
Aucun. Toute personne souhaitant faire financer un projet d'innovation en maturation.

Pour qui
Fondateurs et dirigeants de startups et de PME innovantes ou deeptech, directeurs techniques, responsables financiers, innovation ou financements publics, porteurs de projets issus de la recherche (y compris spin-offs de laboratoires).

Modalités pédagogiques
Format opérationnel, axé sur la pratique : apports théoriques, exercices pratiques guidés, restitution collective.
Des échanges interactifs. Questions & Réponses au fil de l'eau.
Un support de formation accompagné des ressources pédagogiques nécessaires à la réalisation des mises en pratique.

Où
Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Modalités d'évaluation
Questionnaire de recueil des attentes et de positionnement en amont de la formation.
Evaluation des acquis en cours de formation grâce aux quiz, mises en pratique, et retours du formateur.
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants et du degré d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

Présence
Certificat de réalisation établi à l'issue de la formation.

Ouvert à tous | **6h00** | **Présentiel** | **785 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »

Juridique

S’emparer de l’accord de consortium (distanciel)

Négocier son accord de consortium (atelier pratique, présentiel)

S'emparer de l'accord de consortium

Distanciel

L'accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Il suit les évolutions du Programme-Cadre : projets en coûts réels, projets en Lump Sum et projets avec des partenaires associés. Le maîtriser devient indispensable.
L'ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, détaille dans cette formation le contenu précis de ce modèle pour permettre aux participants de bien négocier leur accord.

Objectifs pédagogiques
Maîtriser les différentes composantes de l'accord de consortium (la gouvernance, les dispositions financières, la gestion de la propriété intellectuelle...).
Connaître les points clés pour sécuriser ses rapports avec ses partenaires.
Appréhender les spécificités liées à l'organisation du travail en consortium pour tous types de projets Horizon Europe.

Prérequis
Aucun. Formation ouverte aux débutants, primo accédant à un financement européen.

Pour qui
Directions, chargés de projets, chargés du suivi financier de projets européens, juristes, chargés de valorisation, fonctions support.

Modalités pédagogiques
Des apports théoriques, enrichis de quiz, et de mise en pratique.
Des échanges interactifs. Questions & Réponses au fil de l'eau.
Un support de formation.

Où
Session en distanciel (visioconférence sur Teams).

Modalités d'évaluation
Questionnaire de recueil des attentes et de positionnement en amont de la formation.
Evaluation des acquis en cours de formation grâce aux quiz, mise en pratique, et retours du formateur.
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants et du degré d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

Présence
Certificat de réalisation établi à l'issue de la formation.

10h00	**Accueil et objectifs de la formation**
10h15	**Introduction : l'accord de consortium et le modèle DESCA** Définitions Délais de contractualisation Le modèle DESCA
10h45	**La gouvernance d'un projet collaboratif : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum** Responsabilités entre les partenaires Connaître les différents rôles applicables Structure de la gouvernance
12h00	**Mise en pratique**
12h30	Pause déjeuner
14h00	**Les dispositions relatives au financement : les options pour les projets en coûts réels et en Lump Sum** Modalités de versement du financement
15h00	**La propriété intellectuelle** Règles applicables à la gestion du background et des résultats Régir les droits d'accès **Mise en pratique**
16h00	Clôture de la formation

Ouvert à tous | **4h30** | **Distanciel** | **525 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »

Négocier son accord de consortium

Atelier pratique
L'accord de consortium joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des projets collaboratifs. Depuis de nombreuses années, le DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement) est de très loin le modèle le plus utilisé au sein du PCRI. Il évolue avec le Programme-Cadre et propose notamment des dispositions adaptées aux projets en coûts réels, aux projets en Lump Sum et aux projets avec des partenaires associés.

Cette formation propose une approche pratique pour comprendre le rôle et le fonctionnement de l'accord de consortium et identifier les principaux points à négocier.

Après un rappel du cadre contractuel et des modèles disponibles, les participants sont amenés à réfléchir aux différentes options de gouvernance, aux règles financières et à la gestion de la propriété intellectuelle.

La journée se conclut par une mise en pratique permettant de mobiliser les notions abordées et de se confronter aux différentes étapes de la construction et de la négociation d'un accord de consortium, dans un format propice aux échanges et au partage de bonnes pratiques.

L'ANRT, membre du Core Group DESCA depuis sa création, accompagne les participants tout au long de cet atelier pratique.

Objectifs pédagogiques
Maîtriser les différentes composantes de l'accord de consortium (gouvernance, dispositions financières et gestion de la propriété intellectuelle, ...).
Savoir mener une négociation et développer les bons réflexes pour sécuriser ses intérêts pour tous types de projets Horizon Europe.

Prérequis
Connaître les bases d'un accord de consortium et du modèle DESCA.
Capacité à lire et à comprendre des documents en anglais (version anglaise du DESCA utilisée pour la mise en pratique).

Pour qui
Chargés de projets, juristes, chargés de la valorisation, chargés du suivi financier de projets européens, fonctions support.

Modalités pédagogiques
Format opérationnel et interactif : Rappel des principes qui guident la rédaction d'un accord de consortium et de son contenu au travers de jeux et de temps de réflexion collective.
Exercice pratique guidé et restitution collective.
Questions & Réponses au fil de l'eau.
Un support de formation et une bibliographie, accompagnés des ressources pédagogiques nécessaires à la réalisation de la mise en pratique.

Où
Session en présentiel dans les locaux de l'ANRT.

Modalités d'évaluation
Questionnaire de recueil des attentes et de positionnement en amont de la formation.
Evaluation des acquis en cours de formation grâce aux quiz, mise en pratique, et retours du formateur.
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants et du degré d'atteinte des objectifs à l'issue de la formation.

Présence
Certificat de réalisation établi à l'issue de la formation.

09h30	**Accueil et objectifs de la formation**
09h45	**Introduction : Convention de subvention et accord de consortium** A vous de jouer ! Rappel des définitions, délai de contractualisation et modèles d'accords disponibles
10h30	**Gouvernance : Comment organiser un consortium ?** Travail de réflexion collective sur les structures de gouvernance d'un consortium
11h30	**Les règles financières : Qu'est-ce qui est négociable ?** Travail de réflexion collective sur les principales règles à prévoir pour organiser la gestion financière d'un projet
12h30	Pause déjeuner
14h00	**La propriété intellectuelle : A qui appartient quoi ?** Travail de réflexion collective sur la gestion des droits sur les connaissances et les résultats
14h45	**Mise en pratique : Construire et négocier un accord de consortium** Présentation du cas pratique **Mise en situation** Correction
17h00	Clôture de la formation

Intermédiaires | **6h00** | **Présentiel** | **785 € HT**

Renseignements, inscriptions, accessibilité PSH :
Valérie Philippart - Tél : 01 55 35 25 50 - formation@anrt.asso.fr

Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de la formation.
Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.
Formations non éligibles au CPF

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France.
Certification Qualiopi pour la catégorie « actions de formations »

Formations intra-entreprises

Formations intra-entreprises

Une formation conçue avec vous, pour vos équipes et vos projets

Vous devez maîtriser un financement européen, sécuriser le montage d'un projet ou fédérer vos équipes autour d'un enjeu stratégique de R&I ?
L'ANRT conçoit avec vous et pour vous une formation sur mesure, ajustée à votre contexte, à vos objectifs et à vos pratiques internes.

Forte de son expertise des programmes européens et de son réseau de partenaires spécialisés, l'ANRT vous accompagne de la conception à la mise en œuvre d'une formation opérationnelle, au plus près de vos besoins.

Des thématiques et des dispositifs adaptés à vos priorités

À titre d'exemples, nos formations peuvent porter sur :

- **Financements européens :** dispositifs, critères de sélection, opportunités et stratégies d'accès
- **Aspects juridiques et financiers :** coûts réels, *Lump Sum*, règles de financement et bonnes pratiques de gestion
- **Montage et gestion de projets collaboratifs :** lecture et analyse d'un appel, construction d'une proposition, cycle de vie d'un projet, analyse des *Evaluation Summary Reports* (ESR), pilotage du consortium…
- **Conseil européen de l'innovation (EIC) :** comprendre les dispositifs et construire une proposition convaincante
- **L'impact des projets de R&I :** définir, démontrer et valoriser son impact
- **L'intelligence artificielle :** enjeux, opportunités et intégration dans les stratégies de R&I
- **Audit financier** : anticiper les contrôles et sécuriser la gestion financière des projets
- **Financement de la décarbonation :** identifier les dispositifs et construire une stratégie de financement adaptée
- **Financement des essais cliniques :** repérer les opportunités et structurer sa démarche
- **Le client au cœur de la stratégie R&D :** mieux intégrer les besoins du marché et des utilisateurs dans la démarche de recherche et de développement.

Ces thématiques peuvent être combinées, approfondies ou adaptées pour répondre précisément à vos objectifs.

Pourquoi choisir une formation sur mesure ?

Ciblée
Un contenu construit à partir de vos enjeux, de vos projets, du niveau de connaissances de vos équipes et de vos pratiques internes, et tenant compte des évolutions des programmes européens.

Stratégique
Une meilleure compréhension des opportunités européennes pour renforcer votre positionnement, valoriser vos projets et identifier de nouvelles opportunités de collaboration en R&I.

Opérationnelle
Des méthodes, outils et bonnes pratiques directement mobilisables pour mieux répondre aux appels, éviter les principaux écueils et gagner en efficacité.

Collective
Un format pensé pour vos équipes afin d'harmoniser les connaissances, développer les compétences et faire émerger une véritable culture européenne au sein de votre organisation.

Construisons ensemble la formation la plus adaptée à vos objectifs et à vos équipes.

Exprimez votre besoin

Échangez avec nos experts

Tél : +33 (01) 55 35 25 68
Mail : formation@anrt.asso.fr

Ils nous ont fait confiance :

Témoignages

Les agents du Service Partenariat et Valorisation de la délégation côte d'azur du CNRS ont été très satisfaits de la formations DESCA organisée par l'ANRT en mars dernier au sein de nos locaux. J'ai particulièrement apprécié l'écoute, la réactivité et la capacité à adapter le contenu de la formation aux besoins particuliers de l'équipe par les formatrices. Le dynamisme de la formation et la qualité du suivi ont largement contribué à sa réussite.

Sandra PITTAVINO,
Responsable Service Partenariat et Valorisation
CNRS
Délégation régionale Côte d'Azur

Pour ma part je suis ravie de cette formation intra, préparée minutieusement avec l'équipe ANRT et répondant à notre besoin de proposer à la fois une formation avancée sur l'outil Pathfinder Open mais aussi de pouvoir organiser un atelier sur-mesure où les chercheurs pouvaient challenger leur projet, bénéficiant du retour de leurs pairs mais aussi d'experts EIC de haut niveau. L'analyse des cas d'étude était très riche et a rendu la formation plus concrète pour les auditeurs. Cela nécessitait un grand travail préparatoire dans un délai contraint pour les formateurs que je remercie !

Amélie Vagner,
Adjointe en charge de la Coordination des programmes européens
Direction déléguée aux affaires européennes (DAE)
Direction des relations internationales
Centre de Paris-Saclay

La formation proposée par l'ANRT sur la rédaction de l'impact dans les projets EIC Pathfinder a été très riche et a représenté pour Sorbonne Université un soutien apprécié pour le montage de nos projets, tant par les enseignants-chercheurs que les personnels d'accompagnement qui ont participé à la journée.

Eleonora Zuolo,
Responsable du bureau projets de recherche, financements et stratégie
Direction recherche & innovation
Sorbonne Université

L'équipe pédagogique

Une équipe de formateurs d'excellence, expérimentés et engagés, au service de vos projets européens.

L'ANRT s'appuie sur une équipe de formateurs experts, aux compétences complémentaires, alliant pédagogie, connaissances terrain et savoir-faire européen.

Juristes, ingénieurs ou consultants : tous partagent une connaissance fine des programmes de financement européens.

Du montage de projets aux financements, partenariats public-privé, propriété intellectuelle, aspects juridiques et financiers, ..., leur expertise couvre tout le spectre du programme.

Avec l'ANRT, bénéficiez d'un accompagnement rigoureux et opérationnel, assuré par des professionnels passionnés, engagés pour booster vos projets européens !

Contact : **formation@anrt.asso.fr**

Les formateurs

Carole Miranda
Cheffe du service Europe, Innovation et Compétitivité, Carole Miranda est experte du Programme-Cadre de Recherche et d'Innovation (PCRI) depuis 30 ans.

Depuis plus de 25 ans à l'ANRT, elle a acquis une solide expertise des dispositifs de financement à la recherche et l'innovation. Elle a conçu et réalisé plusieurs programmes de formation et d'accompagnement pour guider les innovateurs dans leur candidature aux programmes européens.

Elle établit la feuille de route stratégique du service, supervise les groupes de travail du service ainsi que l'ensemble des formations de la définition du cahier des charges à leurs réalisations. Depuis 2005, elle dirige également le Club PME ETI Innovation et Territoires.

Emma Balayre
Ingénieure en sciences des matériaux, Emma Balayre possède plus de 25 ans d'expérience dans le montage et l'accompagnement de projets collaboratifs financés aux niveaux européen, national et régional. Elle a contribué à la préparation et à la mise en œuvre de plus de 300 projets dans des secteurs variés, de l'industrie manufacturière aux matériaux avancés, en passant par l'énergie, l'environnement et l'économie circulaire.

Elle maîtrise l'ensemble du cycle de vie des projets : positionnement stratégique, structuration des consortiums, ingénierie financière, définition des impacts et de la valorisation des résultats, et rédaction des propositions. Sa connaissance approfondie des programmes européens, du 5e Programme-cadre à Horizon Europe, s'appuie également sur son expérience d'évaluatrice pour la Commission européenne (EASME), où elle a évalué plus de 200 propositions entre 2014 et 2019.

Formatrice et animatrice d'ateliers, elle accompagne les acteurs de l'innovation dans le développement de leurs compétences et la réussite de leurs projets. Ancienne présidente du groupe de travail « Projets collaboratifs » de l'Association des Conseils en Innovation (ACI), elle contribue également à la professionnalisation du conseil en innovation et à la diffusion de bonnes pratiques méthodologiques.

Nicolas Bonnet
Nicolas Bonnet a participé, depuis plus de 30 ans, à de nombreuses opérations visant à améliorer la participation française aux programmes-cadres européens de R&D et d'innovation.

Nicolas a été également expert-évaluateur pour la Commission européenne pendant 15 ans, en particulier sur les programmes deep-tech, co-fondateur de l'ACI en 2012.

Il dirige aujourd'hui l'expertise « Europe et Projets collaboratifs » d'ABF Décisions, cabinet de conseil français spécialisé dans l'obtention de financements publics.

Fabienne Brutin
Fabienne Brutin possède plus de 25 ans d'expérience dans la gestion, la coordination et le suivi de projets collaboratifs de recherche et d'innovation, principalement financés par des programmes européens et nationaux. Certifiée PMP® depuis 2016, elle accompagne les organismes de recherche, universités, centres techniques et entreprises dans le pilotage opérationnel, financier et contractuel de leurs projets.

Spécialiste des programmes Horizon 2020 et Horizon Europe, elle intervient notamment sur la conformité des dépenses et des pratiques de gestion, la maîtrise des risques, le reporting et la préparation aux audits. Elle maîtrise les modalités de financement en coûts réels et en lump sum, ainsi que la mise en place de procédures adaptées aux exigences des financeurs européens.

Formatrice et consultante, elle conçoit et anime des formations et accompagnements dédiés au montage et au pilotage des projets collaboratifs, avec une approche structurée axée sur la qualité, la conformité, la sécurisation des financements et l'amélioration continue des pratiques de gestion.

Irene Creta
Avocate au Barreau de Rome, elle suit, en 2016, un master de spécialisation en droit de l'Union européenne à l'Institut d'Etudes Européennes de l'ULB, à Bruxelles, et travaille au Parlement européen. Après une expérience de recherche dans le domaine du droit pénal européen à l'ULB, elle rejoint, en octobre 2018, l'APRE *(Agence italienne pour la Promotion de la Recherche Européenne)* à Bruxelles.

En 2019, elle devient Point de Contact National en Italie pour les questions juridiques et financières des programmes Horizon 2020 puis Horizon Europe. En 2022, Irene rejoint l'ANRT et prend en charge le groupe de travail dédié à Horizon Europe (ERA et Contrat). Composé de plus de 50 organisations, ce groupe de praticiens-experts explore ensemble les politiques européennes de R&I, les aspects stratégiques et les modalités de mise en œuvre du PCRI. Les domaines d'expertise d'Irene sont : les enjeux juridiques et financiers ; la propriété intellectuelle dans les projets collaboratifs ; l'accord de consortium DESCA ; la dimension de genre dans la R&I ; la science ouverte.

Emilie Floch
Emilie Floch a 19 années d'expérience professionnelle dans le montage de projets européens (FP7, Horizon Europe, LIFE, INTERREG, Erasmus+). Émilie a démarré sa carrière au Conseil Départemental du Finistère, elle s'est orientée ensuite vers les programmes de recherche et d'innovation à INRA Agrocampus-Ouest, au CNRS, et enfin à l'Université Rennes 1 / Université Bretagne Loire, pour la Plateforme Projets Européens – 2PE. Au cours de sa carrière, Émilie a accompagné plus d'une centaine projets en montage, que ce soient des projets individuels ou collaboratifs et notamment des projets dans le cadre des Partenariats (ERA4Health, ERA per med, Biodiversa, IHI, EDCTP et EIT Health).

Emilie a rejoint Euronovia début 2025. Elle accompagne le montage de projets individuels (ERC) et collaboratifs (Clusters, MSCA DN et SE). Elle coordonne également les activités de communication et de dissémination de projets pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin au niveau européen (SCALE'HER) et suit ces activités dans un projet dans le domaine de l'aéronautique au sein d'Euronovia.

Emilie coordonne la partie formations au sein d'Euronovia, en partenariat avec l'ANRT.

Inès Martorell
Inès Martorell dispose de 9 ans d'expérience professionnelle, dont 5 années spécifiquement consacrées aux projets européens. Issue d'une formation en urbanisme, elle s'est rapidement spécialisée dans les projets financés par l'Union européenne, en rejoignant l'agence Dédale où elle participe aux travaux et accompagne le montage de projets financés par les programmes Horizon Europe et Erasmus+.

Inès a rejoint Euronovia en 2023. Elle accompagne chaque année le montage de projets européens, principalement sur les programmes Horizon Europe et Erasmus+. Elle est également en charge des activités de communication et dissémination de projets dans le domaine de l'énergie, et de promotion de l'entrepreneuriat au féminin (FLOATFARM, COMPASS et HER FUND).

Inès pilote les sujets liés à l'intelligence artificielle au sein de l'équipe et coanime le groupe de travail dédié à l'IA au sein de l'Association Européenne des Conseils en Innovation (EAIC).

Fabien Marty
Fort de plus de 20 ans d'expérience, Fabien Marty est un expert reconnu dans l'accompagnement à la structuration de projets technologiques et industriels innovants, qu'ils soient individuels ou collaboratifs. Il a joué un rôle clé dans le montage, la négociation et la gestion de plus d'une centaine de projets de R&D&I, soutenus par des dispositifs nationaux (Ademe, BPI France, ANR) et européens (Commission européenne).

Il a occupé des postes de direction dans le domaine du financement de l'innovation, notamment au sein de cabinets de conseil tels qu'In Extenso Innovation Croissance. À ce titre, il a coordonné une action de coordination financée dans le cadre du 7e programme-cadre européen.

Il intervient également en tant qu'expert-évaluateur pour divers dispositifs de financement nationaux et européens. Enfin, il transmet régulièrement son expertise à travers des formations dédiées aux acteurs publics et privés souhaitant accéder efficacement aux programmes de financements de la R&D&I.

Ingrid Ly-Ky Méjane
Ingrid exerce depuis plus de 20 ans en établissement public de recherche, d'abord comme juriste d'entreprise puis, de 2019 à 2024, au sein du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (et de l'espace) comme point de contact national juridique et financier pour Horizon Europe et experte nationale désignée par le Gouvernement auprès de la Commission européenne sur le modèle institutionnel de contrat de subvention de l'Union.

Elle met aujourd'hui ponctuellement son expérience à disposition de l'ANRT, tout en exerçant une activité salariée.

Virginie Robin
Fondatrice et Présidente d'Euronovia, Virginie Robin travaille depuis 20 ans en tant qu'experte dans les programmes européens de recherche et d'innovation. Ayant démarré sa carrière au CNRS en tant qu'Ingénieur de Projets Européens (IPE), elle a ensuite été Manager de Projets Européens (EPM) et Point de Contact National sur la Coopération Internationale. En tant que Chargée de mission Europe et International au ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Espace (MESRE), elle a notamment participé aux négociations du programme Horizon Europe sur la partie innovation.

En 2014, elle créé Euronovia, en apportant son expertise et son réseau au service d'acteurs publics et privés, de leurs projets et de leurs financements. Au service des acteurs du changement, Euronovia accompagne ainsi depuis plus de 10 ans des porteurs de projet à fort impact, notamment dans les domaines du climat, de l'environnement et de la santé.

Euronovia est membre actif de l'Association des Conseils en Innovation (ACI) depuis 2015 et membre fondateur de l'Association Européenne des Conseils en Innovation (EAIC). Virginie Robin est Vice-Présidente de l'Association, en charge du plaidoyer et particulièrement du suivi des négociations pour le 10ème programme-cadre de recherche et d'innovation.

Référente administrative

Valérie Philippart
Riche d'une expérience professionnelle de plus de 20 ans en Ressources humaines et référente en droit social au sein d'un groupe spécialisé en sélection génétique animale et biopharmacie, Valérie a rejoint l'ANRT en octobre 2020.

D'abord rattachée au service en charge de la gestion des Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE), elle intègre le service Europe, Innovation et Compétitivité en avril 2022, afin d'assurer le pilotage et la gestion administrative des formations proposées par l'ANRT. Elle est par ailleurs garante de l'animation et du suivi de la certification au Référentiel National Qualité Qualiopi.

Modalités de participation et chiffres clés

— Inscriptions : ouvertes jusqu'à 10 jours ouvrés avant la date de formation. Préinscription en ligne, validée à réception du bulletin d'inscription daté, signé et tamponné, et du bon de commande établi par le commanditaire (obligatoire pour les organismes publics).

— Convention de formation : établie sur demande.

— Convocation et questionnaire préformation : envoyés 10 jours avant la session.

— Supports pédagogiques : transmis 2 jours avant (présentiel), ou la veille avec le lien Teams (distanciel).

— Financement : Possibilité de financement par les opérateurs de compétences (OPCO) selon les critères de prise en charge propres à chaque OPCO.

! A noter : L'ANRT n'accepte pas la subrogation de paiement.

Formations non éligibles au CPF

— Accessibilité pour les personnes en situation de handicap (PSH) : contactez Valérie Philippart au 01.55.35.25.68 pour étudier les aménagements nécessaires au regard de la situation de handicap.

— Attestation : certificat de réalisation délivré à l'issue de la formation.

— Facturation : émise après la formation, payable sur service fait et au plus tard 30 jours à date de facture.

→ **Nos conditions générales de vente.**

Chiffres clés *

1045
Personnes formées

82
Sessions réalisées

4,81/5
Expertise des formateurs

4,63/5
Satisfaction générale

* Résultats cumulés du 01/01/2024 au 31/08/2026, calculés à partir de 570 questionnaires d'évaluation à chaud renseignés par les participants aux formations interentreprises et intra-entreprise dispensées sur la période.

ASSOCIATION NATIONALE
RECHERCHE TECHNOLOGIE

33, rue Rennequin - 75017 Paris
Tél. : 01 55 35 25 50
www.anrt.asso.fr

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11755659875 auprès du préfet de région d'Île-de-France

31 octobre 2026